

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RD 36729

Déclaration de Maladie : N° P19- 0023478

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00870 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAHBAH BOUCHAIB Date de naissance : 15/08/49

Adresse : RES AL XIAM 14 11 2^e ETAGE N° 6 BOUTI

Tél. : 0661453354 Total des frais engagés : 302,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SADIK Fouzia
Médecin
104, Rue Mimouza Hay Erraha
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

13 AOUT 2020

ACCUEIL

23 JUIN 2020

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : 1^e BAHBAH Bouchaib Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Asth + Coliques Affectifs Buccaux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 13/08/2020 Le : 13/08/2020

Signature de l'adhérent(e) : Yes

0202 1NOV 61

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 JUIN 2020	1G	01	200,00	Dr. SADIK Fouzia Médecin 104, Rue Mimouza Hay Erraha Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. SADIK FOUZIA Dentaria Casablanca Date : 23.06.2020	23/06/2020	600,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX		
DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU		

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1^{er} Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام

الفحص بالصدى

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقاً)

الطابق الأول - بوسيجور

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 36.58.91

23 JUIN 2020

Casablanca, le : الدار البيضاء ، في :

Mr. BAHBAH Bouchafif

185,- ⚡ Saflu 250 mg (0,1%)
2 Bouffées 3fis /

61,- ⚡ clantec 0,4 Alent (0,1%)

53,- ⚡ Tcr de soin /
Tolifeu (sup) 0,4 Zaditen
sup (0,1%) 2càc 3fis /

99,- ⚡ oedex long 6ms (de 28)
Agell /, sié 21.

79,95 ⚡ Biprazol (0,01%)

68,- ⚡ Tco 2fis /
Fongicain 1% DR. SADIK Fouzia
Médecin

602,80 ⚡ 26,60 Frot gel 0,1 fles 10g x 104,- Rue Mimouza Hay Erraha
8hLnox = Tel. 05 22.36.58.91 Casablanca

Pharmacie Hay El Kassar
1, Rue Oum Rbia Hay El Kassar - Tél. : 93.30.36 - Casablanca

فونجican

فلوكونازول

مع 150

150 مع

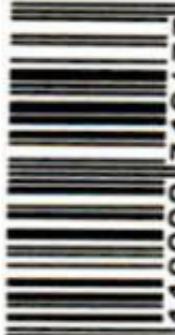
4 كبسولات
من طريق الفم

فونجican

فلوكونازول

A15300

Fongican 150mg. Boîte de 4 gélules



6 118000 310433

Pharmed

Laboratoires Pharmaceutiques

مضاد للفطريات

4 كبسولات



عن طريق الفم

Voie orale

Sirup
Flacon 150 ml

Kétotifène

TOTIFEN® 0,02 %

TOTIFEN® 0,02 %

Kétotifène

53,30



LOT 190818
EXP 02/2022
PPV 99.00DH



Microgranules gastrorésistants en gélules

28 x

OEDES[®]
oméprazole



20 mg
Voie orale


COOPER
PHARMA

۹

4

٢٥٠ ملليمتر عرض ١٥٠ ملليمتر ارتفاع ١٥٠ ملليمتر

سی اندھل

四
卷之三

79,96

PPN 730H0
PER 01 / 22
LOT J250



ستيلنوكس®
Stillnox®

10 ملخ

نارترات زوليبيدم

20

قرصاً مثلفاً قابل للكسر

عن طريق الفم .

Stillnox 10mg

احذر الماء
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Uniquement sur ordonnance - TABLEAU A
يمسح فتحة بمحجب وصفة طبية - جدول A

O

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



6 118000 061465

LOT : 20E004

PER : 12 2023

titulaire d'AMM au Maroc :

anofi-aventis Maroc, Route de Rabat R.P.1,
In Sebaâ, Casablanca.

Ahcen BOUCHAOUIR, Pharmacien Responsable.

Nom et adresse du fabricant :

Maphar, Km 10, Route côtière 111, Ql-Zenata,
Ain Sebaâ, Casablanca.



Etiquette Inviolabilité

Cipla Maroc

SOIR MIDI MATIN DURÉE

120 x

Suspension
pour inhalation
en flacon pressurisé

Voie inhalée

250 µg
/25

Propionate de fluticasone
/salméterol

SAFELU®

LOT: GB91436

PER: 07/2022

PPV: 185 DH 00

Cipla Maroc

Bien agiter avant chaque utilisation

®

كالدريتك

لوراتادين

مع 10

LOT : 7680

UT. AV : 02-23

P.P.V : 61 DH 00

مضاد للحساسية

قرصا 30